

à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur.



[Redacted]@orange.fr>

À : Enquete publique nomain



Jeu 17/09/2026 14:03

Bonjour Monsieur,

J'ai 2 questions à vous poser :

- 1° Peut-on créer une voie privée en Zone UA et en Zone UB ?
- 2° Quelles sont les règles d'implantation des futures constructions par rapport aux voies privées ?

Dans l'attente de vous lire,

Bien cordialement,

[Redacted signature]

[Redacted address]